

AVIS PUBLIC

PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

RÉSOLUTION PP-059

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2023, le conseil d'arrondissement a adopté la résolution suivante :

Résolution PP-059 afin de permettre la construction d'une bibliothèque (Cœur-Nomade) de quatre étages au 3170, boulevard Henri-Bourassa, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement et est déposée au bureau du secrétaire d'arrondissement où elle peut être consultée.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

M. Marc-Aurele Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Le 30 octobre 2023